

DECLARATION SANS SUITE

1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Ville de La Roche-sur-Yon
1, place Napoléon
85021 La Roche-sur-Yon

2 – OBJET DU MARCHE

**« RUE DE LA FAISANDERIE - LA ROCHE-SUR-YON - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT
EAUX PLUVIALES »**

3 – PROCEDURE

Procédure adaptée (articles 42-2 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 et 27 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016), publiée le 16 mai 2017 sur Ouest France 85, sur www.marches-securises.fr et sur le site de la Ville de La Roche-sur-Yon.

4 – INFORMATION SUR LA CONSULTATION

La consultation a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général dans la mesure où le risque juridique lié à une incohérence des pièces de la consultation est caractérisé et ne peut être écarté.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 11 AOÛT 2017